



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agriculteurs

Question écrite n° 7399

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la possibilité d'utiliser des CDD dans le cadre des remplacements des travailleurs agricoles. Les services de remplacement en agriculture ont une activité importante puisqu'ils ont pour mission d'assurer la continuité de l'activité agricole en l'absence du chef d'exploitation, ou des membres non salariés de leur famille travaillant sur l'exploitation. Il s'agit d'un service de proximité très utile en cas de maladie, d'accident, de maternité ou de formation professionnelle. Créées à l'initiative des jeunes agriculteurs, les activités des services de remplacement couvrent l'équivalent de plus de 2 000 emplois salariés pour 30 000 utilisateurs. Cependant, le caractère aléatoire et difficilement planifiable, par définition, mériterait des ajustements comme la possibilité de pouvoir recourir aux CDD. C'est pourquoi il lui demande son avis sur un tel projet qui pourrait être examiné à l'occasion de la deuxième lecture du projet de loi relatif au temps de travail et au développement de l'emploi. - Question transmise à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

Texte de la réponse

Les cas de recrutement de salarié par contrat de travail à durée déterminée sont limitativement énumérés par l'article L. 122-1-1 du code du travail. Un amendement adopté lors de l'examen de la loi n° 2003-6 du 3 janvier 2003 portant relance de la négociation collective en matière de licenciement économique a complété cette énumération, permettant désormais de recruter des salariés en contrat à durée déterminée pour le remplacement du chef d'exploitation ou d'entreprise agricole définies aux 1° à 4° de l'article L. 722-1 du code rural ou celui des membres non salariés de leur famille, dès lors qu'ils participent effectivement à l'activité de l'exploitation ou de l'entreprise agricole.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7399

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 3 mars 2003

Question publiée le : 25 novembre 2002, page 4376

Réponse publiée le : 10 mars 2003, page 1802